



DÉCLARATION DES MINISTRES DES FINANCES ET DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DU G7

20 au 22 mai 2025 – Banff (Alberta)

1. Nous, les ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales du G7, nous sommes réunis du 20 au 22 mai 2025 à Banff, au Canada, avec les dirigeants du Fonds monétaire international (FMI), du Groupe de la Banque mondiale (GBM), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Conseil de stabilité financière (CSF). Le ministre ukrainien des Finances, Sergeii Marchenko, et le président du Groupe d'action financière (GAFI) se sont joints à nous pour certaines parties de la réunion.

2. Nous avons commencé par réitérer notre engagement commun envers le G7. Après 50 ans de collaboration à transcender les différences nationales et à promouvoir la prospérité mondiale, la valeur du G7 est bien établie. Nous avons eu un échange de vues franc et productif sur la situation économique et financière mondiale actuelle, les risques et les possibilités communs à nos pays et les moyens d'y faire face. La présente déclaration commune témoigne du résultat des discussions entre les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 au cours de la réunion.

Économie mondiale

3. Nous convenons que le G7 peut tirer parti de ses solides relations économiques pour faire progresser ses objectifs communs. Lors de notre dernière réunion, des organisations internationales ont mentionné que l'incertitude entourant les politiques commerciales et économiques était importante et pesait sur la croissance mondiale. Nous reconnaissons que l'incertitude liée aux politiques économiques a diminué depuis son sommet; c'est pourquoi nous travaillerons ensemble dans le but de réaliser d'autres progrès. Nous avons également exprimé nos préoccupations au sujet des déséquilibres macroéconomiques mondiaux insoutenables.

4. À cet égard, nous soulignons également la nécessité de corriger les déséquilibres excessifs et de renforcer les facteurs macroéconomiques fondamentaux, compte tenu des retombées mondiales possibles. Nous appelons le FMI à continuer d'améliorer son analyse des déséquilibres dans le cadre de sa surveillance bilatérale et multilatérale. Nous continuons de collaborer les uns avec les autres ainsi qu'avec nos partenaires internationaux pour faire progresser la coopération internationale et assurer la prospérité.

5. Une croissance économique forte et durable est la pierre angulaire de la prospérité économique. Nous sommes déterminés à travailler ensemble pour parvenir à une combinaison de politiques macroéconomiques équilibrée et axée sur la croissance qui soutient notre sécurité et notre résilience économiques, tout en veillant à ce que tous nos citoyens puissent tirer profit de cette croissance. Nous nous engageons à maintenir le bon fonctionnement des marchés financiers. Nous reconnaissons qu'un niveau d'incertitude élevé peut entraîner des répercussions sur l'économie et la stabilité financière. Nous continuerons d'assurer une surveillance à cet égard en plus de mener des consultations étroites connexes. Nos banques centrales demeurent fermement résolues à assurer la stabilité des prix, conformément à leurs mandats respectifs. Nous réaffirmons nos engagements de mai 2017 concernant les taux de change.

Résilience et sécurité économiques

6. Nous reconnaissions la nécessité d'une compréhension commune de la façon dont les politiques et les pratiques contraires au marché aggravent les déséquilibres, contribuent à la surcapacité et nuisent à la sécurité économique des autres pays. D'après nos engagements antérieurs et sous la direction des dirigeants, nous contribuerons, le cas échéant, au suivi de ces politiques et pratiques contraires au marché, en continuant d'évaluer les distorsions qu'elles provoquent sur les marchés et leurs retombées mondiales. Nous convenons de l'importance d'assurer des règles de jeu équitables et d'adopter une approche bien coordonnée pour remédier aux préjudices causés par ceux qui ne respectent pas les mêmes règles et manquent de transparence.

7. Nous appelons les organisations internationales à combler les lacunes dans les données et à approfondir notre compréhension collective des politiques et des pratiques contraires au marché et de leurs répercussions nationales et mondiales. Nous convenons qu'une analyse commune de la concentration du marché et de la résilience de la chaîne d'approvisionnement internationale constituerait un domaine de travail utile à l'avenir. Cette analyse éclairera nos approches politiques respectives, qui seront en partie influencées par nos structures industrielles et nos structures de consommation sous-jacentes. Lorsque la situation s'y prête, nous mobiliserons des partenaires au-delà du G7.

8. Nous constatons une augmentation considérable de l'expédition décentralisée d'envois internationaux de faible valeur vers nos économies, et reconnaissions que ces envois pourraient saturer les contrôles douaniers et l'infrastructure de perception des droits et taxes, et en tirer avantage. Ensemble, nous reconnaissions leur potentiel de trafic de drogues illicites, d'importation de produits contrefaits, de classification erronée des marchandises, de pertes de recettes, d'inégalités pour nos détaillants et de déchets environnementaux importants. Nous nous engageons à explorer les moyens que pourraient prendre nos systèmes d'importation de faible valeur pour faire face à ces risques.

Soutien à l'Ukraine

9. Nous condamnons la guerre brutale que la Russie continue de mener contre l'Ukraine et saluons l'immense résilience du peuple et de l'économie de l'Ukraine. Ce pays a subi d'importantes destructions. Le G7 demeure déterminé à apporter un soutien indéfectible à l'Ukraine dans la défense de son intégrité territoriale et de son droit d'exister, ainsi que de sa liberté, de sa souveraineté et de son indépendance pour parvenir à une paix juste et durable.

10. Nous accueillons favorablement les efforts en cours pour parvenir à un cessez-le-feu. Si un tel cessez-le-feu n'est pas accepté, nous continuerons d'explorer toutes les options possibles, y compris les options visant à maximiser la pression, comme l'intensification des sanctions. Nous réaffirmons que, conformément à nos systèmes juridiques respectifs, les actifs souverains de la Russie dans nos territoires de compétence resteront immobilisés jusqu'à ce que la Russie mette fin à son agression et paie pour les dommages qu'elle a causés à l'Ukraine.

11. Nous convenons que la mobilisation du secteur privé jouera un rôle important dans le rétablissement et la reconstruction de l'Ukraine, alors que les coûts estimés par le Groupe de la Banque mondiale s'établissent à 524 milliards de dollars américains pour la prochaine décennie. Nous nous engageons collectivement à contribuer à renforcer la confiance des investisseurs au moyen d'initiatives bilatérales et multilatérales. À cette fin, en plus du soutien continu assuré par le Fonds fiduciaire d'appui à la reconstruction et à l'économie de l'Ukraine (SURE) de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, nous collaborerons avec le gouvernement de l'Ukraine, les institutions financières internationales et l'industrie des assurances, notamment par

l'intermédiaire de la plateforme des donateurs pour l'Ukraine, en vue de lever au plus vite l'interdiction générale imposée à l'Ukraine. Nous continuerons de coordonner l'appui à la promotion du rétablissement et de la reconstruction rapides de l'Ukraine, notamment à l'occasion de la conférence sur la relance de l'Ukraine qui se tiendra à Rome les 10 et 11 juillet 2025. De plus, nous convenons de collaborer avec l'Ukraine pour veiller à ce qu'aucun pays ni entité, ni entités de ces pays qui ont financé ou fourni la machine de guerre russe ne puisse tirer profit de la reconstruction de l'Ukraine.

Renforcement de la croissance et de la productivité à long terme

12. Nous nous entendons sur l'importance de poursuivre des politiques publiques qui stimulent l'innovation, augmentent la productivité et favorisent une hausse de la participation au marché du travail. Dans un contexte de dette publique élevée et de pressions budgétaires croissantes, nous convenons également qu'il est essentiel d'accroître le potentiel de croissance à long terme pour gérer les risques pesant sur la viabilité des finances publiques ainsi que pour augmenter les salaires et améliorer le niveau de vie.

13. Nous avons discuté de nos expériences sur la meilleure façon de poursuivre les politiques favorisant la croissance de manière prudente sur le plan financier. Nous sommes d'accord pour dire que les réformes structurelles peuvent contribuer à jeter les bases d'une croissance économique forte et durable. Nous reconnaissons que les politiques de croissance spécifiques doivent être adaptées aux besoins et aux circonstances de chaque pays. Nous convenons qu'il est important de maintenir un environnement macroéconomique stable et prévisible pour assurer une croissance forte et des investissements productifs à long terme.

Intelligence artificielle

14. Nous avons approfondi notre compréhension des perspectives de croissance de la productivité qu'offre l'intelligence artificielle (IA), ainsi que des politiques nécessaires pour en réaliser les avantages. Nous apprécions le cadre fourni par l'OCDE pour mieux quantifier et surveiller les gains de productivité induits par l'IA. Nous avons reconnu les avantages de l'IA pour le secteur financier et la nécessité de surveiller et d'évaluer les risques possibles pour la stabilité financière à mesure que l'adoption de l'IA augmente.

Enjeux du secteur financier

15. Nous sommes déterminés à assurer un secteur financier fort, résilient et stable. Nous réaffirmons qu'il demeure essentiel de maintenir l'accent sur les questions de la stabilité financière et de la réglementation financière pour assurer le bon fonctionnement du système financier. Nous avons souligné notre appui aux travaux importants du Conseil de stabilité financière et des organismes de normalisation. Nous nous sommes penchés sur les intermédiaires financiers non bancaires, qui jouent un rôle de plus en plus important dans le financement de l'économie réelle. Leurs activités peuvent contribuer à l'efficacité des marchés financiers, mais elles peuvent aussi présenter des risques pour le système financier mondial. Nous avons discuté des sources de risques possibles, y compris ceux liés à l'asymétrie de liquidité, au niveau d'endettement et à l'interdépendance. Nous reconnaissons qu'il faut évaluer la disponibilité, l'utilisation et la qualité des données sur les institutions non bancaires et mettre en commun les connaissances et les méthodes de surveillance et d'évaluation des risques possibles.

16. L'amélioration des paiements transfrontaliers peut offrir de vastes avantages pour les citoyens et les économies du monde entier. Nous demeurons déterminés à fournir des paiements transfrontaliers moins chers, plus rapides, plus transparents et plus accessibles tout en maintenant leur sécurité, leur

résilience et leur intégrité financière. Ces efforts comprennent le soutien à la mise en œuvre de la feuille de route du G20 ainsi que des mesures futures adéquates pour atteindre ces objectifs.

17. Les cyberrisques menacent de perturber les systèmes financiers mondiaux et les institutions qui les soutiennent. Pour faire face à l'évolution du paysage des cybermenaces, nous continuerons de prendre des mesures pour renforcer davantage nos capacités et protocoles d'intervention communs en cas de cyberincident d'envergure. Nous attendons avec impatience l'évaluation du Groupe d'experts en cybersécurité du G7 sur les risques et les possibilités que présente l'IA pour la cybersécurité.

18. Les effets potentiels des technologies quantiques sur le paysage financier mondial deviennent de plus en plus visibles. Nos banques centrales étudieront la façon de cerner, de catégoriser et d'atténuer les risques possibles pour la sécurité des données et la stabilité financière et ainsi que de promouvoir la résilience économique.

Appel à l'action contre la criminalité financière

19. Nous maintenons fermement l'engagement que nous avons pris visant à lutter contre la criminalité financière, y compris le recyclage des produits de la criminalité, le financement des activités terroristes et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Nous appuyons un « Appel à l'action contre la criminalité financière » pour stimuler les progrès et les efforts collectifs du Groupe d'action financière (GAFI) et de son réseau mondial. Le GAFI, qui regroupe plus de 200 administrations du monde entier, est l'organisme de normalisation international par excellence, et nous saluons son leadership dans la lutte contre la criminalité financière depuis sa création par le G7 en 1989.

20. En renforçant nos cadres de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement des activités terroristes et le financement de la prolifération des armes de destruction massive et en améliorant la coopération internationale, nous nous efforcerons de rester à l'affût des risques émergents, de comprendre le rôle de la technologie et d'approfondir un échange responsable d'informations afin qu'il soit plus difficile pour les criminels d'accéder au système financier et d'échapper à la détection.

21. Nous reconnaissons que la criminalité financière constitue un obstacle à la croissance, au développement et à la stabilité, et nous appuyons les efforts visant à renforcer les cadres dans les pays à faible capacité. Nous encourageons la communauté internationale à se joindre à nous dans cet appel à l'action et à renforcer notre réponse collective à la criminalité financière.

Soutien aux pays en développement

22. Nous réaffirmons notre engagement à poursuivre la mise en œuvre du partenariat pour des chaînes d'approvisionnement résilientes et inclusives (RISE) dirigé par le Groupe de la Banque mondiale, et reconnaissons les progrès réalisés vers une meilleure intégration des pays à revenu faible et moyen dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des produits énergétiques propres, en particulier en Afrique. Nous saluons l'adoption d'une feuille de route nationale pour la Zambie. Nous encourageons la Banque mondiale à faire progresser cette initiative, et nous attendons avec impatience le lancement des premières plateformes d'information locales et régionales en Afrique. Nous appuyons l'expansion des activités du partenariat RISE en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'une meilleure intégration de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques. Nous appelons les banques multilatérales de développement à renforcer la collaboration sur les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques entre elles et avec d'autres

intervenants clés. Nous avons également mis en valeur les liens avec les initiatives du G20 qui facilitent le développement du secteur privé, comme le Pacte du G20 avec l'Afrique.

23. Nous reconnaissons que les crises mondiales, notamment les crises sanitaires et les catastrophes naturelles, posent des défis importants pour toutes les économies, en plus d'avoir des répercussions particulièrement graves sur les États vulnérables, y compris les petits États. Nous réitérons l'importance de renforcer le soutien à ces pays en facilitant la mobilisation des ressources nationales ainsi que l'utilisation et l'adoption d'outils de préparation et d'intervention en cas de crise, notamment les clauses de dette résiliente aux changements climatiques et les assurances, pour aider à atténuer les pressions budgétaires. Nous encourageons le FMI et les banques multilatérales de développement à accorder plus d'attention à la prévention des crises afin de réduire leur incidence en cas de concrétisation.

24. Nous demandons à la communauté internationale de s'efforcer de soutenir les pays vulnérables aux prises avec des problèmes d'endettement. Nous attendons avec intérêt les travaux du G20 visant à améliorer la mise en œuvre du Cadre commun pour le traitement de la dette de manière prévisible, rapide, ordonnée et coordonnée. Nous convenons également de l'importance d'accroître la transparence de la dette afin d'appuyer une saine gouvernance économique et une bonne stabilité financière. Nous appelons la communauté internationale à déployer des efforts pour soutenir les pays vulnérables dont la dette est soutenable, mais qui font face à des problèmes de liquidités à court terme. Nous reconnaissons la nécessité de poursuivre les efforts avec tous les partenaires, publics et privés, pour améliorer la disponibilité et la qualité des données sur la dette, notamment grâce à l'exercice d'échange de données avec la Banque mondiale.

25. Nous réaffirmons notre volonté de rendre les banques multilatérales de développement plus efficaces et plus influentes grâce à des réformes visant à assurer leur fonctionnement efficace en tant que système pour relever les défis mondiaux les plus pressants, s'acquitter de leur mandat de base et utiliser leurs ressources de la manière la plus rentable possible, notamment en mettant en œuvre les recommandations de l'examen du Cadre d'adéquation des fonds propres du G20. Nous exhortons les banques multilatérales de développement à continuer d'intensifier leurs efforts pour mobiliser des capitaux privés et accroître la mobilisation de ressources nationales dans les marchés émergents et les pays en développement. Nous soulignons l'importance de mettre en œuvre des politiques et procédures d'approvisionnement fondées sur la qualité qui favorisent l'efficacité, la concurrence du secteur privé et la transparence.

Appel à l'action du G7 contre les crimes financiers

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 demeurent fermes dans leur engagement à lutter contre les crimes financiers, notamment contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement des activités terroristes et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

En 1989, le G7 a créé le Groupe d'action financière (GAFI) pour « prévenir l'utilisation du système bancaire et des institutions financières aux fins de blanchiment de l'argent¹ »; de nombreux autres pays et administrations qui avaient des préoccupations similaires s'y sont rapidement joints et se sont portés volontaires pour déployer des efforts mondiaux de lutte contre les crimes financiers. Depuis sa création, le GAFI a vu son mandat et ses normes s'élargir pour inclure la lutte contre le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Le caractère transnational du recyclage des produits de la criminalité, la nature malveillante de ses crimes sous-jacents et le caractère intégré de nos économies nécessitent une démarche collective de lutte contre les financements illicites. L'année 2025 marque le 35^e anniversaire des « 40 recommandations » du GAFI, que les membres du GAFI ont élaborées collectivement et qui sont maintenant mises en œuvre dans plus de 200 administrations du monde entier grâce aux efforts conjoints du réseau mondial du GAFI.

L'intersection de la criminalité, de la sécurité et de la prospérité économique

Les membres du crime organisé, entre autres les cartels, exploitent les lacunes des mesures de protection contre le recyclage des produits de la criminalité à l'échelle mondiale pour blanchir les profits de leurs activités criminelles, comme le trafic de drogues (y compris le fentanyl et les opioïdes synthétiques), la fraude, la cybercriminalité et le passage de clandestins, qui génèrent chaque année des milliards de dollars en revenus illicites. Non seulement ces crimes ont des répercussions dévastatrices sur nos collectivités, mais ils nuisent également à la sécurité nationale et à l'intégrité économique, car les profits sont réinvestis dans de vastes réseaux criminels qui cherchent à miner la primauté du droit et à déstabiliser nos gouvernements et nos économies.

Les crimes financiers nuisent également à la croissance économique mondiale. Le Fonds monétaire international a constaté que le financement illicite réduit la productivité, accroît les inégalités, entrave les investissements légitimes et nuit à une allocation efficace des ressources. La Banque mondiale a constaté que les crimes financiers constituent un obstacle au développement, qu'elle déclenche l'instabilité politique, éloignent les capitaux privés, sapent la bonne gouvernance et l'état de droit et érodent généralement la confiance dans les gouvernements et les institutions. En outre, le financement illicite prive les trésors de recettes fiscales dont ils ont cruellement besoin à un moment où de nombreuses économies du monde font face à des niveaux d'endettement historiquement élevés.

La Banque mondiale estime que la lutte contre le financement illicite dans les pays à faible capacité est essentielle pour leurs priorités de développement, et qu'elle exige un engagement soutenu. Le renforcement des capacités de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive dans les pays en développement et les pays à faible capacité améliorera l'inclusion financière et

¹ <https://g7.utoronto.ca/francais/1989paris/economique.html>

priverait davantage les groupes internationaux du crime organisé de la possibilité de blanchir leurs produits illicites ou de financer le terrorisme.

Dans ce contexte, des cadres de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive techniquement solides et efficaces contribuent à renforcer la sécurité des collectivités, notre sécurité collective et les économies du G7 et du monde entier.

La voie à suivre

Sous la présidence canadienne du G7, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales ont fait le bilan de la lutte que nous avons lancée en 1989 et recensé les domaines d'action. Aujourd'hui, nous appuyons le présent appel à l'action contre les crimes financiers pour renforcer la sécurité mondiale, protéger l'intégrité du secteur financier et favoriser la croissance économique et le développement économique.

Renforcer nos cadres

- Nous réitérons notre engagement envers les principes fondateurs du GAFI et continuerons d'appuyer activement l'organisme.
 - Le GAFI est l'organisme de normalisation par excellence dans le domaine de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, et catalyse l'amélioration des régimes de lutte en la matière de ses membres. Il est essentiel de maintenir le rôle du GAFI au centre de la lutte mondiale contre le financement illicite.
 - Nous restons déterminés à veiller à ce que le GAFI demeure un organisme technique qui produit des recherches et des examens par les pairs approfondis et impartiaux qui éclairent notre compréhension continue du risque.
- Nous nous engageons à améliorer l'efficacité de nos régimes respectifs de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Le G7 doit donner l'exemple.
 - Les systèmes financiers du G7 demeurent les plus interconnectés au monde et continuent de représenter des cibles attrayantes pour les acteurs malveillants qui cherchent à blanchir leurs gains mal acquis. Le G7 continuera d'améliorer son efficacité pour empêcher l'entrée des produits de la criminalité dans nos secteurs financiers, détecter et contrer les menaces liées au recyclage des produits de la criminalité, sanctionner les criminels et les priver de leurs produits illégitimes en conformité avec nos cadres juridiques nationaux.
 - Les sociétés fictives permettent aux criminels de dissimuler les produits de la criminalité et de se livrent à des activités illicites, comme l'évasion fiscale et le contournement des sanctions à grande échelle. Pour lutter contre les crimes financiers, il est essentiel de veiller à ce que les autorités compétentes, en particulier les organismes responsables de l'application de la loi, disposent des ressources et des outils nécessaires pour enquêter sur le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération.
 - L'acquisition de technologies à double usage et militaires par le contournement des sanctions viole les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et mine la

sécurité mondiale. Nous nous engageons à renforcer la mise en œuvre de nos sanctions financières ciblées et à veiller à ce qu'elles soient les plus efficaces au monde.

Renforcer la coopération internationale

- **Nous resterons à l'affût des risques émergents liés au recyclage des produits de la criminalité, au financement du terrorisme et au financement de la prolifération grâce à la recherche et à l'élaboration de typologies et d'un renseignement stratégique conjoints.**
 - Nous exprimons notre profonde préoccupation au vu des vols et des escroqueries d'actifs virtuels, notamment ceux qui sont perpétrés par la République populaire démocratique de Corée, qui ont atteint des niveaux sans précédent. Il est nécessaire de mieux comprendre ces menaces, ainsi que les méthodes utilisées par les criminels pour recycler leurs produits, et de mieux les contrer. Ces efforts sont indispensables pour accroître la sensibilisation, améliorer la prévention et atténuer le recyclage des produits de la criminalité, ainsi que pour promouvoir l'innovation responsable dans les actifs virtuels et protéger les utilisateurs des actifs virtuels dans nos administrations. Nous poursuivrons la recherche et l'échange d'information, notamment sur les travaux de typologie des risques émergents liés aux actifs virtuels, y compris du point de vue de la cybersécurité et de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, et nous prendrons les mesures nécessaires à cet égard.
 - Nous reconnaissons que les acteurs illicites continueront de profiter des différences entre les administrations dans la lutte contre le contournement des sanctions et le financement de la prolifération. Par conséquent, nous nous engageons à travailler ensemble pour maintenir une concordance de vues à jour sur les menaces, les vulnérabilités et les typologies pertinentes afin de prévenir et de combattre les systèmes complexes de financement de la prolifération et de contournement des sanctions.
- **Nous devons briser les cloisonnements et approfondir l'échange responsable de renseignements à l'échelle internationale afin qu'il soit plus difficile pour les criminels d'accéder au système financier et de se soustraire à la détection.**
 - Les acteurs malveillants exploitent les cloisonnements au sein et entre les régimes de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de prolifération afin de dissimuler leurs actions. En réponse, nous améliorerons l'échange de renseignements sécurisés et fondés sur les risques à l'échelle internationale entre nos autorités nationales compétentes et à l'échelle nationale entre le secteur privé et les partenaires des secteurs public et privé, conformément à nos cadres juridiques nationaux. La facilitation de ce type d'échange de renseignements soutient les efforts déployés par le G7 pour atténuer les effets négatifs de la fraude sur nos entreprises et nos citoyens et pour lutter contre les activités illicites des groupes du crime organisé transnationaux, y compris les cartels.
 - Bon nombre de nos institutions financières exercent leurs activités sur les marchés du G7. Nous encouragerons une coopération plus étroite entre nos organismes de réglementation qui supervisent l'ensemble des pays du groupe. Nous sommes résolus à veiller à ce que notre surveillance de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, du financement du terrorisme et du financement de la prolifération des

armes de destruction massive soit axée sur les risques, efficace et ciblée pour mettre fin aux crimes financiers. Nous veillerons également à ce que les sanctions en cas de non-conformité soient proportionnées, dissuasives et efficaces.

Lutter contre les crimes financiers comme obstacle à la croissance et à la stabilité

- Nous appuierons les efforts visant à renforcer les cadres de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération dans les pays à faible capacité afin de favoriser la croissance et le développement économique.
 - De nombreux moyens peuvent permettre d'atteindre ces objectifs, notamment l'aide et la collaboration bilatérales et multilatérales. Ce travail permettra au G7 et aux autres membres du GAIFI de suivre l'évolution des risques régionaux, et d'appuyer le recouvrement des actifs pour priver encore les criminels de leurs produits illicites et réduire les possibilités de recyclage des produits de la criminalité.
 - Le GAIFI et son réseau mondial de neuf organismes régionaux de type GAIFI, qui regroupent plus de 200 administrations et 20 organisations internationales ayant le statut d'observateur, sont au cœur de la lutte mondiale contre les crimes financiers. Nous réitérons notre engagement à soutenir ces organismes régionaux dans la supervision de la mise en œuvre cohérente et efficace des normes du GAIFI dans le monde entier, y compris à l'occasion de la prochaine série d'évaluations mutuelles.
- Nous nous engageons à soutenir la mise en œuvre efficace de mesures de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive qui sont fondées sur les risques et proportionnées.
 - Nous reconnaissions qu'une démarche fondée sur le risque peut favoriser le développement économique et l'inclusion financière en encourageant les évaluations des risques, en déterminant les scénarios de risque faible et élevé et en mettant en œuvre dans certains scénarios des mesures simplifiées de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération proportionnelles aux risques applicables.
 - En mettant en œuvre les normes révisées du GAIFI, nous faciliterons la circulation des fonds légitimes dans le secteur financier officiel, ce qui favorisera le développement économique et l'inclusion financière tout en atténuant les conséquences involontaires.
- Nous nous engageons à explorer le rôle de la technologie dans la mise en œuvre de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.
 - Nous encourageons l'adoption de nouvelles technologies qui peuvent détecter, signaler et intercepter plus efficacement le financement illicite. Ces efforts comprennent un partenariat avec le secteur privé pour comprendre comment utiliser les technologies émergentes (y compris l'intelligence artificielle) pour améliorer la rentabilité et l'efficacité des régimes de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération. Ces technologies devraient être compatibles avec nos cadres juridiques nationaux

respectifs et fondées sur le risque, tout en assurant la protection des données et les droits de la personne.

- Nous continuons d'appuyer les initiatives du GAFI visant à accélérer la mise en œuvre à l'échelle mondiale de ses normes sur les actifs virtuels et les fournisseurs de services d'actifs virtuels, ainsi que son travail sur les risques émergents, notamment ceux qui découlent de l'utilisation abusive des cryptomonnaies stables et des transferts entre pairs, les fournisseurs de services d'actifs virtuels à l'étranger et les accords de finance décentralisée.
- Nous contribuons aux travaux en cours du GAFI visant à renforcer ses normes sur la transparence des paiements afin de s'adapter aux changements dans les modèles d'affaires des paiements et les normes de messagerie, et pour favoriser des systèmes de paiement plus transparents, inclusifs, accessibles, sécuritaires et sécurisés, tout en facilitant des transactions plus rapides et moins coûteuses, y compris les envois de fonds. Conformément à ce travail, nous appuyons également la feuille de route du G20 visant à améliorer les paiements transfrontaliers.

Enfin, nous nous engageons à poursuivre ce travail sous la présidence française du G7 en 2026, en coordination avec tous les membres du GAFI, et à rendre compte des mesures prises pour mettre en œuvre les engagements du présent appel à l'action.

Nous encourageons tous les pays à se joindre à nous dans cet appel à l'action. La communauté internationale peut et doit renforcer notre réponse collective aux crimes financiers et à leurs répercussions sur les collectivités, la sécurité et la prospérité.